

le P^otit bulletin de la commune



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES de la commune
de Porte-de-Savoie

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

J'espère que cette trêve estivale a permis à chacun d'entre vous de faire le plein d'énergie et de profiter des atouts de notre belle région et de notre belle commune. La nouvelle bibliothèque porteraïne va ouvrir ses portes début novembre. Vous serez accueillis par notre bibliothécaire Maryline Petit, dans un espace plus vaste, plus convivial et plus pratique. J'en profite pour remercier vivement l'ensemble des bénévoles pour leur implication et leur redire toute notre reconnaissance car sans eux rien ne serait possible.

L'étude sur le développement commercial du bourg de Les Marches a démarré pour un rendu en fin d'année 2022. Ce projet sera l'occasion d'un temps d'échange avec vous sur les orientations proposées et le calendrier de leurs réalisations.

La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a fait l'objet d'une présentation lors de deux réunions publiques puis en conseil municipal le 23 juin dernier. Nous entrons maintenant dans la dernière phase de l'élaboration du PLU qui devrait se poursuivre jusqu'au printemps 2023. Des réunions de présentation se tiendront vraisemblablement en début d'année.

Je tenais enfin à féliciter nos porte-drapeaux Louis Barbier, Jean-Yves Sardella, Roland Baron et Aurélien Chambon car ils vont être prochainement mis à l'honneur en préfecture. Ils sont présents à chaque cérémonie commémorative et perpétuent ainsi ce devoir de mémoire si important. Merci encore à eux au nom de la commune de Porte-de-Savoie.



Je terminerai en remerciant mes collègues élus pour l'élaboration de ces bulletins municipaux qui nous permettent de vous délivrer l'information la plus juste et la plus précise possible.

Bonne lecture et prenez soin de vous,

LE MAIRE  **Franck Villand**

Cadre de vie	p. 2
Environnement	p. 4
Révision du PLU	p. 6
Enfance et jeunesse	p. 7
Bibliothèque municipale	p. 8
La Parole à... Jumelage en Marches	p. 10
Expressions politiques	p. 11



✦ DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE ANNEXE DE FRANCIN

Lors de la séance du conseil municipal du 23 juin dernier, les conseillers ont approuvé le projet de réhabilitation de la mairie annexe de Francin et son plan de financement. Les travaux ont ainsi débuté mi-juillet pour une durée prévisionnelle de 16 mois.

La première phase a consisté en un désamiantage des locaux nécessitant la fermeture temporaire de l'accueil de la mairie de mi-juillet à début août. Les travaux à proprement parler ont démarré début septembre : c'est d'abord la réhabilitation du rez-de-chaussée et l'extension du bâtiment qui seront réalisées, et, dans un second temps, la création de trois logements à l'étage.

La réalisation de ce projet a nécessité la démolition du préau construit à l'époque où le bâtiment accueillait l'école communale ; il n'avait plus d'utilité depuis la création du groupe scolaire en 2007.

La fresque réalisée par les élèves de l'école en 1991 a pu être immortalisée une dernière fois !



Édition Septembre 2022

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Franck VILLAND

DIRECTRICE DE RÉDACTION :

Evelyne FOURNIER

COMITÉ DE RÉDACTION :

Evelyne FOURNIER, Caroline LEVANNIER,
Thaïs MAISON et le cabinet Terre
d'urbanisme

CRÉDIT PHOTOS :

Photothèque municipale,
Evelyne FOURNIER, Léandre MAURIN,
Jean-Charles SCHAEFFER, Pascale
FOURNIER, Clémence LEVANNIER,
Jacques VELTRI.

CRÉATION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

indélébile.NET

Imprimé en France en 1800 exemplaires
sur papier certifié FSC

Le papier de votre petit bulletin a changé !

Nous avons privilégié un papier à moindre impact
environnemental :

- > Issu de forêts gérées durablement, le papier recyclé étant encore dépendant de circuits longs
- > Couché c'est à dire avec un aspect plus lisse qui permet un meilleur désencrage au moment du recyclage, et des couleurs plus éclatantes.

Durant les travaux, les horaires d'accueil de la mairie restent inchangés. La circulation sur la rue du général Decouz ne sera pas impactée.

La salle polyvalente, située sur la place de l'église, restera ouverte et opérationnelle durant toute la durée des travaux. Des nuisances seront cependant inévitables aux abords de la salle, l'accès aux cuisines par l'extérieur notamment sera limité.

✦ PROLONGEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU CHEMIN DE LA REDOUTE

Ce mur a été repris sur une trentaine de mètres en juillet et va être prolongé d'une trentaine de mètres encore d'ici la fin de l'année afin d'assurer la bonne tenue de la chaussée.



✦ REMPLACEMENT DU CHÂSSIS VITRÉ RELIANT L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE À LA SALLE DES FOURS

Cette baie vitrée actuellement en simple vitrage engendre des déperditions importantes d'énergie. Elle sera remplacée d'ici la fin de l'année par un châssis en double vitrage qui permettra une meilleure étanchéité énergétique. Le coût de cette opération s'élève à environ 30 000 €.



BUDGET CITOYEN, ENCORE QUELQUES SEMAINES POUR PARTICIPER !

Afin de renforcer et de valoriser la participation des citoyens à la vie de la commune, la mairie a lancé cette année la première édition du budget citoyen.

L'objectif est de permettre aux habitants de Porte-de-Savoie de proposer puis de choisir des projets d'intérêt général qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.



QUELS PROJETS ?

Pour être retenu un projet doit contribuer à :

- Améliorer la qualité de vie des habitants et « le vivre ensemble »,
- Améliorer le cadre de vie, en intégrant les enjeux environnementaux.

En outre, pour être recevable, le projet doit :

- Être d'intérêt général et à visée collective,
- Relever des compétences de la commune de Porte-de-Savoie,
- Être localisé sur le territoire de la commune Porte-de-Savoie,
- S'adresser à tous les habitants (ou à une part significative),
- S'inscrire dans la durée,
- Générer peu de dépenses de fonctionnement,
- Ne nécessiter aucune acquisition de terrain ou de local. Les projets doivent s'inscrire dans le patrimoine municipal disponible ou dans des locaux dont la commune assure la gestion.

ET APRÈS ?

À la fin du mois d'octobre, la liste des projets recevables sera arrêtée. Les projets éligibles seront publiés sur le site de la commune et mis à la disposition des habitants dans les deux accueils des mairies. Vous aurez ainsi la possibilité de voter pour le projet de votre choix via un sondage en ligne ou via des urnes installées en mairies.

Le (ou les) projets retenus seront présentés lors des cérémonies des vœux du maire 2023.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au **31 octobre 2022** pour déposer votre projet via le formulaire de candidature téléchargeable sur notre site internet www.porte-de-savoie.fr

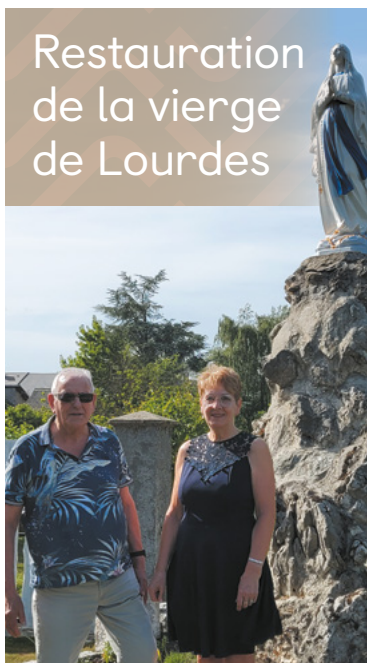
Le dépôt peut se faire :

- par mail à l'adresse accueil@porte-de-savoie.fr
- par dépôt en mairie
- par envoi postal

Vous trouverez sur notre site internet le règlement intérieur qui reprend toutes les conditions de recevabilité et les modalités de sélection des projets, il est indispensable d'en prendre connaissance avant de déposer votre projet !

Si pendant la construction de votre projet vous avez des questions, posez-les-nous à l'adresse communication@porte-de-savoie.fr

Restauration de la vierge de Lourdes



Respectivement vice-présidente et Président de l'association Arts et Nuances, Mireille Pierotto et Jean-Claude Gavarini ont été sollicités par M. Bataillard, Président de l'association les Voies de notre Histoire, pour repeindre la statue de la Vierge de Lourdes située au lieu-dit Charrière à Francin. « La vierge de Francin était repeinte chaque année par Noël Martin propriétaire de la forge, aujourd'hui démolie. Lors de l'arrivée de l'association Arts et Nuances présidée par Jean-Claude Gavarini, je lui ai proposé de repeindre la statue de la vierge et de formaliser ainsi l'accueil et la

bienvenue de l'association à Francin, ce qu'il a accepté et bien réalisé » nous explique André Bataillard.

« Cette proposition, nous l'avons tout simplement acceptée. C'est un respect pour la Vierge, nos parents et nos grands-parents, au-delà de la foi ! »

Située à proximité du bâtiment les Gattes, la statue a retrouvé tout son éclat et trône sur son socle au milieu de lilas, de lys, de buis, sur un espace repensé fidèlement par nos services techniques. Ils ont respecté le souhait de la baronne Decouz qui a donné à la paroisse une parcelle de terrain permettant

l'installation de la statue, inaugurée en 1891.

« Amateurs d'art, repeindre la statue nous a paru naturel et avons été vigilants à reproduire les teintes qui sont spécifiques à l'Immaculée Conception. Ce travail aura pris une trentaine d'heures pour une stature d'environ 100 kg ».

Le résultat a tellement plu que des habitants ont sollicité Mireille et Jean-Claude pour restaurer la Vierge qui se situe au centre de Les Marches ! « Nous avons fait comme pour la statue de Francin, mis tout notre savoir-faire pour cette statue » qui avoisine les 300 kg.



Des aides pour la transition énergétique

Le conseil municipal a adopté en mai dernier un panel d'aides visant à soutenir les mesures en faveur de la transition énergétique

◆ AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La commune souhaite inciter à l'achat de récupérateur d'eaux pluviales en apportant une aide correspondant à 50% du prix d'achat d'un récupérateur (plafonnée à 50 euros) à chaque foyer souhaitant se doter de cet équipement.

Pour en bénéficier, il suffit de transmettre les documents suivants à la mairie :

- La facture d'achat du récupérateur d'eau de pluie (facture nominative),
- Une copie de pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).

Si le dossier remplit les conditions requises, la commune procède au virement sur le compte bancaire de l'ayant-droit.

◆ AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La commune se joint au dispositif d'aide mis en place par la communauté de communes et apporte **une aide complémentaire de 100€** en sus des 250€ versés par Cœur de Savoie. Pour être éligible, le vélo doit être d'un prix minimal de 1 200€ (VAE neuf ou d'occasion vendu par un vélociste avec garantie) et disposer des équipements obligatoires pour les trajets utilitaires, à savoir porte-bagage, garde-boue, béquille minima.

Pour en bénéficier, vous devrez compléter le dossier de demande d'aide téléchargeable sur le site de Cœur de Savoie puis leur transmettre avec toutes les pièces justificatives. Votre dossier sera étudié par une commission d'attribution qui rendra un avis. Si l'avis rendu est favorable, vous n'aurez qu'à transmettre à la mairie une copie de cet avis, la facture d'achat du vélo et votre RIB.

Rendez-vous sur coeurdesavoie.fr
rubrique Vivre > Déplacements > Se déplacer à vélo



L'ÉCO-PÂTURAGE : UNE PREMIÈRE SUR NOTRE TERRITOIRE

Cette technique constitue un véritable mode d'entretien écologique des espaces naturels : les herbivores, tels que chèvres et moutons, pâturent sur des parcelles communales dont l'entretien peut s'avérer difficile. Elle permet également de réduire l'usage d'engins thermiques, libérant alors du temps pour nos équipes techniques qui peuvent le mettre à profit pour d'autres activités.

Bien conduite, cette technique présente de nombreux avantages parmi lesquels la préservation de la flore dont la diversité est une richesse ; elle permet également de limiter le développement d'espèces indésirables car invasives, telle la renouée du Japon, présente sur notre territoire.

Reconnues bonnes débroussailleuses naturelles, les chèvres consomment cette plante. A l'instar d'autres initiatives dont le retour d'expérience est plutôt positif, des chèvres ont été installées près du lac de Saint André ainsi que des moutons à proximité des jardins familiaux situés sur la commune déléguée de Francin.

Une présence animale pour le plus grand plaisir du public !



✓ AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La communauté de communes Cœur de Savoie, compétente en matière d'habitat sur le territoire, a approuvé par délibération en date du 31 mars 2022, la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui a abouti à la signature d'une convention OPAH avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), sur la période de septembre 2022 à septembre 2027.

Dans ce cadre, la communauté de communes actionne un dispositif global d'intervention en direction du parc de logements privés prévoyant entre autres l'octroi d'aides financières liées notamment au niveau de ressources des ménages. **La commune de Porte-de-Savoie apporte des aides complémentaires aux aides versées par la communauté de communes sur certaines thématiques relatives à l'amélioration de l'habitat. De nombreux projets peuvent ainsi être subventionnés : travaux d'isolation, changement de système de chauffage et de ventilation, etc.**

Pour l'ensemble de ces aides, un guichet unique est en place auprès de la communauté de communes qui reçoit et instruit toutes les demandes et peut également vous fournir un accompagnement technique.



Rendez-vous sur coeurdesavoie.fr
rubrique Vivre > Habitat > Rénovation de l'habitat



LE COIN DES BONNES INFOS

Nouveauté

Aidants Connect



✓ OUVERTURE D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Les démarches en ligne se multiplient ; si cela présente de nombreux avantages pour les usagers aguerris au numérique (rapidité, disponibilité des services), cela constitue une réelle barrière dans l'accès aux droits pour les personnes les plus en difficulté avec l'informatique en général. Afin d'accompagner les Porteraïnes et Porteraïns qui auraient des difficultés à réaliser leurs démarches en ligne, un nouveau service d'accompagnement va être prochainement mis en place, à l'accueil de la mairie siège.

Un agent d'accueil agréé « Aidants Connect » aura la possibilité de réaliser les démarches administratives en ligne à la place des usagers qui le demandent, et ce de façon sécurisée.

L'organisation de ce service est en cours de finalisation, nous vous communiquerons dans les prochaines semaines les modalités pratiques !

La mairie bénéficie d'une subvention de l'État à hauteur de 7200 € au titre du fonds pour la transformation numérique des territoires pour la mise en place de ce nouveau service.

À noter !

✓ RENOUELEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT

Pour rappel, la commune n'est plus équipée pour instruire les demandes de pièces d'identité. Vous devez vous rendre dans l'une des 18 communes de Savoie équipées du dispositif de prise d'empreintes biométriques et d'une station d'enregistrement.

La liste des communes habilitées est disponible sur notre site internet rubrique Mes services > Démarches administratives

Attention : la plupart des mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Pour gagner du temps lors du dépôt vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr

✓ NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Route des Chancelières, lieu-dit île Besson, commune déléguée de Francin

Lundi	8h00 - 11h45	14h - 17h45
Mardi		14h - 17h45
Mercredi		14h - 17h45
Jeudi	8h00 - 11h45	14h - 17h45
Vendredi	8h00 - 11h45	14h - 17h45
Samedi	8h00 - 11h45	14h - 17h45

OBSERVONS LES ÉTOILES !

Chaque automne, la commune participe au « Jour de la nuit », manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse dont la réduction protège la biodiversité nocturne et la beauté du ciel étoilé.

Cet automne, la commune organise par ailleurs sa première participation au « Mois de la nuit », initiative portée par le Parc naturel régional de Chartreuse, aux côtés de 18 autres communes.

À cette occasion nous proposerons à tous les habitants volontaires de participer à une balade nocturne contée voire à une séance d'astronomie permettant de découvrir les étoiles, les planètes, le big bang et autres trous noirs.

Organisée le 22 octobre prochain, le contenu des activités sera adapté en fonction de la météo ; inscriptions en ligne et par téléphone.

Un programme riche d'idées dans une ambiance conviviale !



RÉVISION DU PLU



Lors des réunions publiques des 9 et 10 mai dernier, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vous a été présenté. Cette pièce du PLU composait la seconde phase de l'élaboration du projet.

Le PADD présente les orientations pour le territoire pour les dix prochaines années. Il aborde l'ensemble des thématiques permettant de développer la commune d'un point de vue économique, démographique ainsi que les ambitions environnementales, paysagères et tout ce qui permettra de préserver et d'améliorer notre cadre de vie.

Les orientations affichées au PADD doivent ensuite être traduites réglementairement dans 3 pièces : le PADD est le fil conducteur et la base du règlement graphique, du règlement écrit et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Nous avons débuté le travail de la phase réglementaire par l'élaboration du règlement graphique (ou zonage) qui sera ensuite complété par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur des zones futures d'urbanisation ou bien des secteurs déjà urbanisés. Nous terminerons cette phase par le règlement écrit. L'ensemble de ces pièces vous sera expliqué lors d'une dernière réunion publique.



DIAGNOSTIC

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PHASE
RÉGLEMENTAIRE

PHASE
ADMINISTRATIVE



✓ QUELLES SONT LES ORIENTATIONS DU PADD DE PORTE-DE-SAVOIE ?

1

Aménager le territoire selon une approche environnementale

- Préserver les espaces naturels remarquables et les réservoirs de biodiversité
- Préserver les continuités écologiques du territoire
- Modérer la consommation foncière par une diversification des typologies de logements dans un objectif de densité acceptable
- Modérer la consommation énergétique
- Aménager en prenant en compte les enjeux climatiques

2

Conforter l'identité du territoire en préservant la qualité paysagère et la qualité de vie

- Préserver le grand paysage
- Préserver la spécificité architecturale du bourg médiéval de Les Marches et des bâtiments remarquables
- Agriculture et viticulture : préserver une activité dynamique actrice du grand paysage et garantir les conditions favorables au maintien de l'activité
- Valoriser les entrées d'agglomération et travailler les transitions entre zones bâties et espaces agricoles et naturels
- Privilégier l'habitat préférentiellement hors zones soumises au bruit des axes routiers, à proximité des services et équipements

3

Répondre aux besoins du quotidien et aux attentes de la population

- Accompagner la réalisation du parcours résidentiel par une diversification des logements
- Développer l'intermodalité, les mobilités douces et les équipements nécessaires à leur usage
- Développer les commerces de proximité dans les centres bourgs
- Densifier les zones d'activités existantes et accompagner leur développement ambitieux et vertueux avec des objectifs forts d'un point de vue qualitatif, économique, énergétique
- Adapter les règles de stationnement selon le contexte du tissu urbain et la disponibilité foncière

Retrouvez le détail de ces orientations sur notre site internet > Rubrique Révision du PLU



ENFANCE & JEUNESSE



Nos écoles en chiffres

RENTREE SCOLAIRE 2022

487 enfants

Répartis sur 4 sites :



**Le groupe
scolaire
de Francin**

151 élèves

**L'école
Saint
Maurice**

104 élèves

**Les écoles maternelle
& élémentaire Crincaillé**

232 élèves

**20
enseignants**

**7
ATSEM**

**5
agents de
restauration
scolaire**



**15
agents
d'animation**

*Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles



110

en moyenne sont reçus à
l'accueil du matin

en moyenne sont reçus à
l'accueil du soir



40 464
repas servis

sur l'année scolaire 2021 / 2022

◆ DÉFI DES ÉCOLIERS MOBILITÉ CŒUR DE SAVOIE

En octobre se tiendra la deuxième édition du défi des écoliers, manifestation d'éco-mobilité scolaire organisée par la communauté de communes Cœur de Savoie. Ce défi est ouvert à tous les établissements scolaires des 44 communes : **tous les élèves sont incités le 7 octobre prochain à se rendre à l'école à pied, vélo, trottinette ou covoiturage. L'établissement qui recensera le plus fort taux de déplacement autre qu'en voiture sera désigné gagnant !**

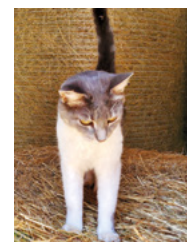
Pour la première édition de 2021, l'école de Francin a remporté le premier prix toutes catégories. À cette occasion, le 8 octobre 2021, plus de 90% des 151 enfants se sont rendus à l'école autrement qu'en voiture !

Nous adressons à nos écoles tous nos vœux de réussite pour ce futur défi !



◆ PLUS DE VERT, MOINS DE BITUME : LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Afin d'apporter plus de verdure et d'ombrage dans nos cours d'écoles de Crincaillé et de Francin, un projet de restructuration de ces dernières a été mené conjointement avec le corps enseignant. Les plans sont en cours de finalisation et les travaux devraient débuter lors des vacances de Toussaint. Si l'objectif recherché est d'apporter plus de fraîcheur aux élèves et personnels intervenant dans les écoles, la végétalisation des cours d'écoles aura un impact notamment sur les pratiques des personnels d'entretien.



◆ LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Le mandat 2021-2022 des jeunes conseillers municipaux s'est achevé par une sortie le mercredi 29 juin au Conseil régional à Lyon pour assister à une séance de l'assemblée plénière.

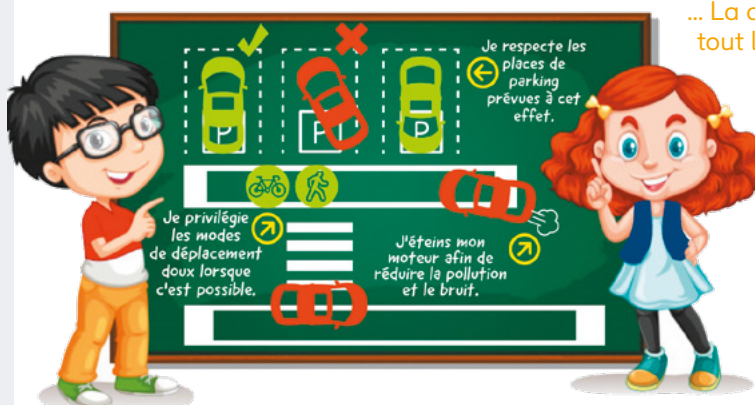
Nous reverrons nos jeunes élus à l'occasion de l'inauguration du parcours sportif en forêt communale, projet phare de leur mandat ; cette inauguration devrait se tenir dans le courant de l'automne.



AUTOUR DES ÉCOLES... RESTONS COURTOIS !

En cette période de rentrée scolaire, nombreux sont les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école en prenant leur voiture. Or force est de constater que certains enfreignent régulièrement les règles de stationnement aux abords de nos écoles. **Ces règles, pourtant très basiques, sont essentielles au bien vivre ensemble auquel nous aspirons tous et tout un chacun devrait spontanément les respecter.**

... La courtoisie est de mise tout le temps et sur tout le territoire communal !





La bibliothèque & ses bénévoles

Comme nous l'avons évoqué lors de nos précédentes publications, la bibliothèque Porte-de-Savoie emménagera bientôt dans un local plus grand : c'est un service public de la commune qui dispose depuis mai 2022 d'agents dédiés au fonctionnement, leur présence étant rendue nécessaire pour toute commune dépassant 2000 habitants. La présence de volontaires reste tout de même indispensable au bon fonctionnement du service ; la place des bénévoles est affirmée dans la « charte du bibliothécaire volontaire » qui identifie et formalise leurs interventions.

Depuis sa création, notre bibliothèque fonctionne grâce à des bénévoles... donnons-leur la parole !

Quelle est la teneur de votre engagement bénévole ?

« Nous sommes un groupe de personnes ayant des motivations qui sont propres à chacune d'entre nous et qui convergent vers un objectif commun : **le partage et le lien avec les usagers** ». Laurence Castan, aussi bénévole à Livres en Marches, exprime sa satisfaction lorsqu'après avoir conseillé des œuvres, les lecteurs lui font un retour : « au travers de nos échanges, j'apprends à les connaître et les conseille pour ouvrir leurs choix de lectures. **Lorsqu'ils ont apprécié leur lecture, c'est une petite victoire** ».

Martine Sartor, bénévole depuis quatre années, intervient essentiellement auprès des élèves de l'école de Francin et assure pour les plus petits des contes animés ; « c'est un total bonheur avec la spontanéité et la bonne humeur des enfants, **c'est une expérience passionnante et formatrice** ».

Chantal Giraud, nouvellement entrée dans l'équipe des bénévoles, envisage son engagement avec la conviction qu'une bibliothèque « doit être un lieu vivant et accompagner enfants et adultes vers la lecture et la culture. **Nous sommes des médiateurs qui donnent le goût de lire** ».

Laurence Chaperot apprécie « **le contact et la rencontre avec les habitantes et les habitants**, les échanges avec les lecteurs et lectrices pour des conseils de lecture, et l'éveil des enfants au plaisir de la lecture par le conte raconté ».

Katell Thébaud se réjouit de voir « cette nouvelle bibliothèque qui promet d'être **un vrai lieu de rencontre et de convivialité** ».

Fantine Thébaud nous explique : « J'aime lire depuis toujours. À partir de septembre, je serai bénévole à la bibliothèque que je connais bien : j'y allais la semaine avec l'école et j'aimais beaucoup car Sylvette et Laurence nous lisaient des histoires. Et le samedi matin, j'y retournais avec mes parents et j'étais contente, car ce jour là, on avait le droit de prendre plus de livres ! Aujourd'hui, j'apprécie toujours ce lieu car il est apaisant et convivial ; on y croise de nombreuses personnes de tous âges, on prend des nouvelles... Comme j'ai lu beaucoup de livres du secteur ado, j'aurai plaisir à conseiller les jeunes lecteurs. **J'espère ainsi réussir à**

transmettre mon goût pour la lecture à de nouvelles personnes. »

Yvette Cunillera d'ajouter « La fonction de bénévole me tient à cœur dans le sens où je peux apporter ma pierre à l'édifice pour un fonctionnement confortable, échanger avec adultes et enfants, **participer de quelque façon que ce soit à la vie du village** ».

En quoi la présence de bénévoles vous paraît-elle indispensable ?

« Nous apprécions toutes de faire partie de cette équipe de bénévoles au sein de la bibliothèque ! Pour nous, bénévoles, notre fonction dépend de nos capacités propres qui, toutes unies, permettent d'apprendre à respecter le travail d'autrui. Notre bibliothèque évolue et va élargir ses activités ; plus que jamais notre rôle sera un pilier pour son bon fonctionnement, nous aurons besoin d'une structure et d'un agent pour apporter un nouveau souffle.

Nous avons besoin les uns des autres, si l'un manque tout est remis en cause ! Le « professionnalisme » est indispensable et l'arrivée d'agents de la commune apportera une nouvelle dynamique. En matière d'organisation des temps de présence, activités dédiées, nous pouvons nous appuyer les unes sur les autres. Inversement, **le volontariat est une aide précieuse**. »

Chantal Giraud évoque par ailleurs « un fonctionnement de groupe, riche d'individualités, qui aidera, en lien avec l'agent communal, à la réalisation des projets, chacun devant trouver sa place ».

Vous évoquez un changement ; êtes-vous confiantes pour la suite ?

« Nous avons la volonté de **participer à la création d'un nouveau lieu de culture partagée, vivante et accessible à tous**, sans élitisme » explique Chantal. Martine Sartor précise que « les bénévoles ont reçu une formation pour les accompagner dans l'évolution de leurs fonctions, en lien avec les changements à venir ».

Concernant les changements, « la bibliothèque aura toujours une fonction de prêt de livres avec des conseils personnalisés - grâce aussi au prêt d'un fonds d'œuvres mis à disposition par

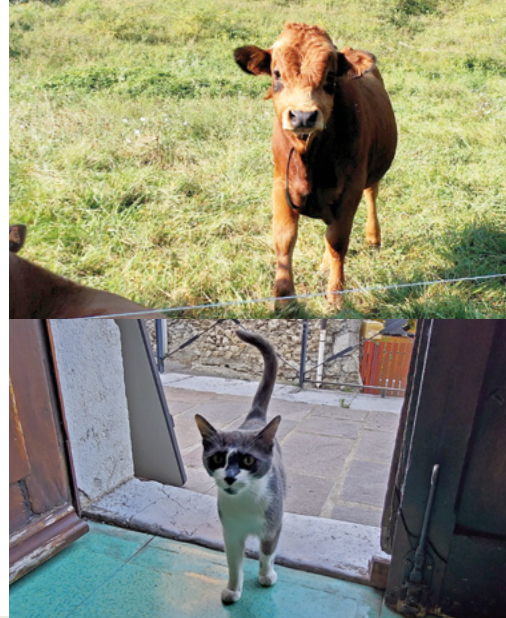


Savoie Biblio, poursuivra l'accueil des élèves en l'élargissant à l'ensemble des écoles de la commune, les contes pour enfants, mais les nouveaux locaux pourront en plus accueillir des auteurs, des expositions, des conférences, projeter des films et autres documentaires ». L'interactivité avec d'autres associations porteraïnes est également mentionnée ainsi que « l'intergénérationnel ».

« L'évolution de notre bibliothèque a permis de tisser des liens entre les bé-

névoles. Notre groupe peut accueillir d'autres bénévoles, particulièrement de Les Marches, permettre à chacun de trouver sa place ou tout simplement un nouveau souffle. »

Au terme de notre échange de deux heures, les bénévoles expriment leur hâte de « reprendre leurs activités au cœur de cette nouvelle structure et retrouver l'ensemble des bénévoles et ainsi, auprès de Maryline, y assurer le meilleur fonctionnement possible ».



Festival Livres en Marches

21^E ÉDITION
24 & 25 SEPTEMBRE 2022

Écrire le champ des possibles • 2022

FESTIVAL

LIVRES

Porte-de-Savoie
Les Marches
24-25 sept
EN

MARCHES

LIVRES MARCHES

livresenmarches.com

« Écrire le champ des
possibles »

Interview par Evelyne Fournier
adjointe à la communication

Dominique Favario, vous êtes président du festival. Pourquoi en changer la date ?

Depuis les contraintes sanitaires, nous avons repensé la taille des chapiteaux pour offrir à nos visiteurs sécurité et confort. La météo de fin novembre nous oblige à les chauffer - une hérésie environnementale - et a un impact sur le travail et le moral de nos bénévoles. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'avancer la date : rendez-vous en septembre !

La thématique 2022 est « Écrire le champ des possibles ». Quel en est le message ?

Depuis ses origines, le festival met l'accent sur les enjeux de notre société. Nous avons envie d'être les messagers d'une prise de conscience. Nos 60 auteurs et illustrateurs invités - dont Etienne Klein, Cédric Villani, le tout jeune Victor Noël ou Hervé Kempf, Marie-Monique Robin... ont un message à délivrer à travers leurs textes ou dessins.

Optimistes ou pas, ils traduisent ce qu'il est possible de faire dans cette période trouble avec les armes qui sont les nôtres : le livre et les idées.

La bourse aux livres reste l'un des piliers du festival ?

Absolument ! La bourse demande un engagement important de la part des bénévoles. Nous sommes pionniers en économie circulaire puisqu'avant d'acheter vous pouvez vendre. 80 % du prix de vente vous sera reversé. Notre tarif a évolué pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.

Sur www.livresenmarches.com/bal vous retrouverez toutes les informations.

Le festival se développe aussi toute l'année ?

Depuis 2021, nous avons une programmation "hors-les-murs" pour essaimer la « matière-à-penser ». À notre initiative et chaque mois, un auteur, femme ou homme de convictions, partage avec son public son livre en promotion et ses idées. Pour cela, nous bénéficions du soutien de plus en plus de partenaires : des entreprises du territoire et des collectivités qui se reconnaissent dans nos engagements.

Avez-vous un message pour les Porteraïnes ?

Je les espère fiers d'accueillir une telle manifestation sur leur commune. Tout ceci n'est possible que grâce à l'engagement des 170 bénévoles : il y a toujours une place pour les bonnes volontés !



Enregistrement des livres pour la Bourse lors de l'édition 2021



« Nice to meet you ! »

André Brun
de Jumelage en Marches

JUMELAGE EN MARCHES (JEM) est une association créée il y a exactement 20 ans. Son objet statutaire est de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux avec notre ville jumelle, Stepps, qui se situe en Ecosse, près de Glasgow.

En quoi consistent vos activités ?

« Notre ambition est d'organiser de belles occasions de rencontres festives et culturelles et de conforter nos liens avec les Écossais.

Certaines rencontres ont lieu chaque année, comme notre soirée dansante « fish and chips », la St Andrew ou le pique-nique de juillet, organisé au bord du lac de Saint André.

De belles occasions de faire se rencontrer anciens et nouveaux adhérents ! D'autres manifestations sont organisées au gré des opportunités ou des occasions de partenariat avec d'autres associations Porteraines ».



Quel projet préparez-vous actuellement ?

« Nous nous préparons à partir cet automne en Ecosse, un temps fort pour renouer des liens avec nos correspondants et fêter le 20^e anniversaire de notre jumelage officiel avec les nouveaux représentants du Council du North Lanarkshire ».

Alors faut-il parler anglais pour adhérer à JEM ?

« Notre association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, grands et petits !

Afin de faciliter les échanges, nous proposons chaque année des cours d'anglais, d'octobre à mai. La formation, encadrée par un professeur diplômé, est dispensée en

petits groupes de divers niveaux, lors de séances hebdomadaires d'une heure et demie. L'apprentissage d'une langue est un excellent moyen de stimuler nos neurones ! Si, en plus, cela se passe dans une ambiance décontractée et non compétitive, le bénéfice en est redoublé ! »

Que souhaitez-vous ajouter ?

« Après deux années compliquées, nous sommes ravis de renouer avec nos activités festives et nous serons heureux d'accueillir de nouveaux adhérents ! »

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à nous contacter par mail à jumelageenmarches73@gmail.com

ou par téléphone :

André Brun au 06 04 44 15 12

Yves Rebourg au 07 60 46 20 68

Georges Teppaz au 07 82 44 26 52

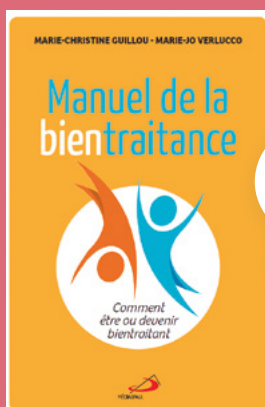
jumelage-en-marches.neopse-site.com/fr/



Pique-nique annuel au bord du lac de St André



LE COIN DES BONNES INFOS



Nouveauté

Édité chez
Médiaspaul

UN LIVRE SUR LA BIENTRAITANCE PAR UNE AUTEURE PORTERAINE

« L'idée de ce livre nous est venue lors du premier confinement, durant cette période où les fragilités ont été exacerbées »

Marie-Jo Verlucco, coauteur : « Habitante du bourg depuis huit ans, je connais Les Marches depuis toujours car j'y passais toutes mes vacances. Mon dernier travail était l'écoute auprès de personnes en situation de vulnérabilité. Après avoir travaillé avec Marie-Christine Guillou sur comment lutter contre les abus, notre réflexion nous a conduites à développer une démarche positive de prévention de la maltraitance de toute nature. Nous avons proposé quelques formations dans le cadre de notre travail. Puis nous avons choisi de faire ce livre pour toucher un plus large public, réunissant pistes de réflexion, exercices et fiches. Notre manuel présente la notion de bientraitance pour permettre à chacun de la pratiquer au quotidien, envers soi, envers les autres, envers le monde. »

Rendez-vous sur :
[https://mediaspaul.fr/catalogue/
manuel-de-la-bientraitance-10310](https://mediaspaul.fr/catalogue/manuel-de-la-bientraitance-10310)



EXPRESSIONS POLITIQUES

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Après notre intervention aux Hauts de Glaisin, nous sommes heureux d'annoncer les engagements pris par l'Opac pour 2023 : marquage des parkings et du sens de circulation, enrobé des chemins d'accès aux bâtiments, peut-être espaces aménagés pour les besoins canins, participation financière pour des conteneurs semi-enterrés (ordures ménagères) et le tri sélectif.

De plus nous sommes ravis que notre programme devienne réalité :

- Extinction de l'inutile éclairage nocturne.
- Réinvestissement des économies réalisées en aides aux particuliers pour la transition énergétique.
- Budget participatif : à vous désormais de postuler !

Nous avons aussi débattu pour notre futur PADD, des corridors biologiques, de la dé-artificialisation, à la recherche d'une vision pour notre territoire.

Cependant nous restons critiques sur le coût de la mairie annexe et sur le fonctionnement de la municipalité. Si certaines commissions fonctionnent mieux, nous regrettons par exemple de ne pas débattre plus régulièrement à la commission travaux...

Enfin concernant l'annulation de la fusion par le tribunal administratif, nous constatons, malgré les possibilités proposées, que la population, a été mise à l'écart (encore !) des choix à prendre sur son avenir : la majorité refusant la consultation populaire !

Groupe Francin-Les Marches 2020

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Sécheresse, canicule, incendies, chacun a pu constater cet été les effets du réchauffement climatique sur notre vie quotidienne. Des incendies se produisent également en Savoie comme à Bozel ou à Verrens Arvey. Nous exprimons notre solidarité et notre soutien aux communes sinistrées et aux habitants qui ont tout perdu dans ces gigantesques incendies, notamment ceux en Aquitaine.

Même si nous pouvons penser que ces conditions extrêmes ne seront pas notre quotidien, il y a fort à parier que nous nous en approcherons régulièrement.

Il faut donc, collectivement, nous y préparer, accélérer notre transition écologique et sociétale et collectivement s'adapter à ses effets. Nous devons rapidement entrer dans une phase d'économie de nos ressources : eau, énergie et foncier...

C'est là tout le sens des actions que nous vous avons proposées lors de la campagne électorale et que nous mettons en œuvre maintenant au quotidien.

Les incitations financières votées avant l'été, et que certains considèrent comme des gadgets, tels que les isolations des bâtiments, le subventionnement de vélos à assistance électrique ou le subventionnement de récupérateurs d'eau, prennent tout leur sens aujourd'hui.

La révision du PLU sera également un levier important de cette transition, tout comme nos modes de consommations alimentaires plus respectueux.

Nous continuerons à organiser et à planifier cette transition sans brutalité mais de manière résolue.

Nous avons confiance en l'avenir, confiance en nos capacités collectives à nous adapter à ce nouvel environnement. Nous vivrons différemment mais nous continuerons à bien vivre à Porte-de-Savoie.

La liste « Bâtissons notre avenir »

Agenda 2022

17 & 18 septembre

Journées du patrimoine

Visite guidée du bourg médiéval de Les Marches

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Bourg de Les Marches

18 septembre

Journées du patrimoine

« Histoire d'une grange qui devient lieu de vie »

LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE

Auberge de la Savoyarde

24 & 25 septembre

Livres en Marches

INFORM'ACTION - Salle La Montgrabelle

8 & 9 octobre

Salon des artistes

OSTENDITE - Salle La Montgrabelle

15 octobre

Fête de la bière

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Salle La Montgrabelle

22 octobre

Mois de la nuit

MAIRIE

Circuit dans la forêt / conférence

29 octobre

Soirée moules

COMITÉ DES FÊTES - Salle La Montgrabelle

29 & 30 octobre

Exposition d'artistes

LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE

Salle polyvalente de Francin

5 & 6 novembre

Exposition

ARTS ET NUANCES - Salle La Montgrabelle

18 novembre

Conférence

« La bataille des Alpes 1944-1945 »

LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE

Salle polyvalente de Francin

19 novembre

Braderie des jouets

COMITÉ DES FÊTES - Salle La Montgrabelle

26 novembre

Marché des producteurs et artisanat

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Salle polyvalente de Francin

4 décembre

Repas des aînés

MAIRIE - Salle La Montgrabelle

11 décembre

Arbre de Noël

MAIRIE - Salle La Montgrabelle

Restons connectés !

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune, être informés des événements à venir ?

- Rendez-vous sur www.porte-de-savoie.fr
- Suivez nous sur Facebook [#communedeportedesavoie](https://www.facebook.com/communedeportedesavoie)

Pour recevoir un condensé de l'actualité porteraïne sur votre boîte mail, inscrivez-vous à la newsletter de la commune sur le site www.porte-de-savoie.fr

Vous avez des idées à nous soumettre pour le bulletin municipal ? Des sujets que vous aimeriez voir abordés ?
Écrivez-nous sur communication@porte-de-savoie.fr



Horaires du secrétariat

Mairie siège

77, place de la mairie - Les Marches

73800 PORTE-DE-SAVOIE

accueil@porte-de-savoie.fr

www.porte-de-savoie.fr

Mairie annexe de Francin

84, rue du Général Decouz

Francin

73800 PORTE-DE-SAVOIE

OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi		LES MARCHES 13h30 - 18h00
Mardi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Mercredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	
Jeudi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Vendredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 18h00

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi et vendredi
8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mardi et jeudi
8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mercredi 8h00 - 12h00

Pour nous contacter, un standard unique avec deux lignes :

04 79 28 12 82
(Les Marches)

04 79 84 04 43
(Francin)

SERVICE URBANISME

Mairie annexe de Francin

84 rue du Général Decouz - Francin

Sur rendez-vous les vendredis après-midi

Secrétariat/accueil :

Corine MOITIE - 04 79 84 04 43

Responsable : Béatrice DETROYAT

urbanisme@porte-de-savoie.fr

SERVICE ENFANCE / ÉDUCATION

94, place de la mairie, Les Marches

Contact : Marie-Ange LE CERF

04 79 28 17 04

periscolaire@porte-de-savoie.fr

Mardi et mercredi

de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 16 h00

SERVICE DE CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le 2^e mardi matin et le 3^e vendredi après-midi de chaque mois, Fabienne MULLER, architecte conseil, délivre informations et conseils en vue d'améliorer la qualité architecturale et paysagère de votre projet.

Prise de rendez-vous au 04 79 84 04 43 ; un avant-projet (esquisse du projet, photo de situation, etc.) est à transmettre avant le rendez-vous.